

Voies vertes et accessibilité : quand les aménagements pénalisent les personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de sa semaine « Action Mobilités Accessibilité ! » et pour défendre l'accessibilité des loisirs notamment, APF France handicap rejoint la coalition associative¹ autour de la campagne « Voies vertes, en route pour le vélotaf ! » portée par l'Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes (AF3V). Nos associations s'unissent et interpellent conjointement les candidates et candidats aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains pour améliorer la sécurité, l'accessibilité et la roulabilité des voies vertes. Nous appelons de nos vœux à un engagement ferme de la part des futur.e.s élu.e.s sur les 10 mesures concrètes sélectionnées et aisément applicables.

Les voies vertes pour sortir de l'isolement

Avec la pandémie de Covid-19 et ses confinements successifs, *maintenant nous savons*² ce que ça fait de ne pas pouvoir aller où nous voulons ! L'isolement et la restriction de liberté, c'est ce que vivent au quotidien de très nombreuses personnes en situation de handicap et leurs proches toute l'année, et ce, malgré la loi dite "handicap" de 2005 qui vise à l'accessibilité universelle.

Mais l'accessibilité concerne tout le monde : 9 Français sur 10 déclarent éprouver des difficultés dans leurs déplacements³. C'est le cas pour 72 % des personnes se déplaçant avec une poussette.

Dans les agglomérations ou en zones périurbaines et rurales, l'accessibilité de la voirie recueille le plus haut niveau d'insatisfaction.

Il est urgent de mettre en accessibilité les voies vertes, ces aménagements sécurisés, de faible déclivité, réservés aux usagers en modes actifs (piétons, cyclistes, PMR, rollers), permettant de s'affranchir de nombreuses coupures et autres obstacles bloquant dans la mobilité. C'est la demande forte faite par APF France handicap et l'AF3V pour satisfaire les besoins de nombreux citoyens comme **Pascal, adhérent de APF France handicap dans la région Centre-Val de Loire « depuis plusieurs années, nous pratiquons les véloroutes et voies vertes. Ma femme est en fauteuil manuel équipé d'une 5ème roue électrique et moi-même en vélo [...] Parfois un équipement soi-disant de sécurité vient empêcher toute circulation avec le fauteuil. »**

« L'accès à tout, pour tous »

Les voies vertes, comme tout aménagement, doivent répondre aux critères de l'accessibilité universelle par la mise en place d'un cahier des charges précis pour les maitres d'ouvrage garantissant sécurité et inclusion.

¹ En plus de l'AF3V et d'APF France handicap, la coalition regroupe : France Nature Environnement, Fédération française de Cyclotourisme, Rue de l'Avenir, Fédération française de roller & skateboard, Fédération des usagers de la bicyclette, Virage Energie, CyclotransEurope et Amis de la Nature France.

² Campagne « Maintenant vous savez » APF France handicap, 2020

³ Enquête IFOP / APF France handicap, 2020

Pour nos associations, cela passe notamment par des largeurs de voie appropriées et la suppression des barrières anti-accès motorisé et potelets aux entrées des voies vertes. Ces dispositifs bloquants (cf. photo ci-contre) voire dangereux pour les usagers ne répondent malheureusement que très rarement à leur objectif premier comme l'explique **Pierre Hémon, vice-président de l'AF3V** « **le remède est pire que le mal : ces barrières sont à la fois inefficaces et injustes. Il faut pénaliser les contrevenants et non les usagers !** »



Il s'agit aussi de garantir un accès aux voies vertes en toute saison et par tous les temps grâce à l'emploi de revêtements durables et roulants en enrobé qui soient entretenus toute l'année (cf. photo ci-contre). C'est également permettre la connexion des voies vertes aux gares et stations de transports collectifs pour faciliter les déplacements et lutter contre les fractures sociales et territoriales.



Un revêtement en stabilisé impraticable

Les voies vertes, artères d'un réseau national de 17 515 km sont des infrastructures permettant le déplacement quotidien de nombreux citoyens français. Elles sont de véritables infrastructures de transport qui doivent prendre en compte les besoins des usagers et permettre de rejoindre les pôles de service, lieux de travail ou de formation. Il est impératif de soigner leur réalisation qui dépend principalement des Conseils départementaux et régionaux pour permettre à toutes et tous d'en avoir l'usufruit.

Pour cela l'AF3V et ses partenaires ont sélectionné **10 bonnes mesures** pour une mobilité d'avenir (ci-dessous).

Contacts presse

Pour l'AF3V

Pierre Hémon
Porte-parole de la campagne
06 59 72 45 37
pheumon@af3v.org

Pour APF France handicap

Sophie Lasbleis
Chargée de communication
06 89 74 97 37
sophie.lasbleis@apf.asso.fr



VOIES VERTES

en route pour
le VÉLOTAF!



► 10 engagements pour une mobilité d'avenir

1. Créer des comités d'itinéraire avec les usagers

Pour mieux prendre en compte leurs besoins en mobilité du quotidien

2. Employer des revêtements lisses et durables

Pour encourager les déplacements utilitaires et favoriser l'inclusion sociale

3. Aménager les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé

Pour préserver l'environnement, grâce au meilleur bilan écologique de l'enrobé

4. Créer des corridors biologiques distincts des voies vertes

Pour sauvegarder la biodiversité le long des voies

5. Supprimer les barrières inadaptées et les potelets dangereux

Pour améliorer l'accessibilité universelle des voies vertes

6. Généraliser la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes

Pour mieux sécuriser les intersections des voies vertes

7. Raccorder les voies vertes aux gares et aux stations de transports collectifs

Pour renforcer l'intermodalité et fluidifier les déplacements

8. Prévoir une largeur de 5 m pour les voies vertes

Pour faciliter la cohabitation entre les usagers, plus nombreux chaque année

9. Assurer l'entretien régulier et la maintenance hivernale des voies vertes

Pour garantir la qualité de l'infrastructure toute l'année, comme pour le réseau routier et TER

10. Soutenir le projet Vélo express porté par l'AF3V

Pour favoriser l'autonomie des publics précaires dans leur mobilité grâce aux voies vertes

